

Le Conseil du Corps Scientifique (CCS) et le Comité de Contact FNRS (CC-FNRS) de l'Université de Liège

## Relancer l'Université pour lutter contre sa précarisation

**Le personnel scientifique universitaire présente une sensibilité et une attention particulières aux évolutions que subit le système universitaire depuis plusieurs années. En vertu du rôle de l'Université dans la formation des citoyens et dans le développement des connaissances, le personnel scientifique de l'Ulg partage ses craintes et ses ambitions pour l'avenir de la recherche et de l'enseignement universitaires.**

L'Université de Liège fête cette année son Bicentenaire, montrant à la société la qualité de ses travaux de recherche et des enseignements qu'elle offre à ses étudiants. La figure du professeur vient tout naturellement à l'esprit quand on pense aux porteurs d'un tel projet d'excellence. Mais ils ne sont pas seuls : les membres du personnel scientifique travaillent main dans la main avec eux, ils représentent plus de 50 % du personnel universitaire. Leurs

tâches sont très diverses : l'assistant travaille au plus près des étudiants lors de travaux pratiques, la chercheuse qualifiée FNRS explore le fonctionnement du cerveau, le chercheur temporaire conçoit de nouveaux satellites, la cheffe de travaux d'une main revisite les œuvres classiques, et, de l'autre, forme les futurs enseignants. Le personnel scientifique joue ainsi un rôle central dans la recherche et dans l'enseignement universitaire. Il est aussi un corps universitaire où se manifeste avec acuité le péril actuel de l'Université.

### Des conditions qui se dégradent pour tous

En Fédération Wallonie-Bruxelles, l'augmentation du personnel enseignant est « entre 15 et 20 points de pourcentage inférieur à celle des étudiants ». Dans le même temps, « les dépenses par étudiant (...) ont di-

minué (...) de 19,7 % dans l'enseignement universitaire » (1).

Cette situation a des conséquences concrètes tant pour les étudiants que pour le personnel de l'Université. Alors que les ambitions affichées sont de « renforcer l'accompagnement » des étudiants, la situation de l'enseignement va en se détériorant : augmentation de la taille des classes, suppression de cours, annulation de travaux pratiques, suivi insuffisant de stages et des travaux de fin d'études. Pour le personnel scientifique, la charge de travail augmente ; ses conditions, elles, se dégradent, entre contrats précaires de courte durée (pour environ 80 % des scientifiques), souvent à temps partiel, et projets pédagogiques ambitieux. Certains donnent même des cours et font de la recherche bénévolement : ce sont les « assistants volontaires ».

### La recherche en souffrance

En plus de l'enseignement, le personnel scientifique est fortement impliqué dans la recherche. Celle-ci souffre d'une vision majoritairement à court terme de son financement. Pour obtenir des budgets de plus en plus rares, pour lesquels les chercheurs sont systématiquement mis en concurrence, ils sont tenus de présenter sans cesse des projets dont le caractère novateur est immédiatement mesurable. La charge administrative imposée par ce fonctionnement est en constante augmentation, et rogne encore le temps consacré à la recherche elle-même : pourtant, les découvertes fondamentales ont besoin de temps, de continuité, et donc de financements pérennes. Si les partenariats avec le monde de l'entreprise sont utiles et nécessaires dans certains cas, plusieurs scandales récents, notamment celui du glyphosate, ont montré l'importance de maintenir une recherche forte et indépendante

soutenue par des fonds publics.

### Actionner les bons leviers

Face à cette situation, le personnel scientifique peut proposer des solutions. Trois leviers majeurs doivent être actionnés.

Premièrement, l'Université doit se démocratiser davantage. Elle doit être un lieu où étudiants, chercheurs et enseignants participent, de plein droit, aux débats et aux décisions importantes. C'est loin d'être le cas : par exemple le personnel scientifique ne représentera que 10 % des voix à l'élection rectoriale qui aura lieu à l'Université de Liège au printemps 2018.

Deuxièmement, il faut assurer l'adéquation entre les moyens humains d'encadrement et le nombre d'étudiants.

Troisièmement, une sécurité financière doit être accordée aux chercheurs afin de garantir l'indépendance de la recherche et en maintenir la qualité. Cela passe par un refinancement de l'Université au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et par une politique de ressources humaines transparente au niveau local, qui favorise l'adéquation entre statuts et

fonctions, et qui motive l'implication du chercheur sur le long terme.

De façon générale, il est nécessaire de lutter contre la précarisation de l'Université, et de mettre un terme aux suppressions de postes ainsi qu'au non-remplacement systématique d'un départ à la retraite sur trois. Travaillons à une Université de progrès, démocratique, où les conditions d'engagement des jeunes chercheurs et des chercheurs confirmés leur permettent d'œuvrer de concert à la formation de citoyens autonomes. ■

(1) L'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'horizon 2030 - Rapport de l'ARES, 24 octobre 2017.